



Compte-rendu de la REUNION PLENIERE ANNUELLE DU 26 SEPTEMBRE 2008

Présents du Bureau : André FERRETTI - Eddie DEGIOVANNI - Andy GODWIN – Gilbert MANZI – Joëlle MARCHI - Nicole ORNETTI – Sylvie MOULINET – Marie-Christine TOUSSAINT - Claude TOUSSAINT

Adjoint aux Sports à la Ville de St Laurent du Var Mr Georges ZARAGOZA

Monsieur Michel NEGRE – Président de la C.R.C.H.S.

Monsieur Michel MASSIGLIA – Co-Président de l'A.S.O. et Président de l'A.P.T.A

Monsieur Max KRAW – Trésorier de l'A.P.T.A.

Les Organismes présents ou représentés :

-ADTRB trail des AM - Amicale des sapeurs pompiers du Tignet- Arom's- Azur Sports Organisations - Association Sportive de GORBIO - Rotary International de Beaulieu - Association Course du Soleil - Foulées Contoises - Breil Athlétique Club - Association de l'Escapade Vallaurienne - E.R.A. ANTIBES - Association Ensemble avec Benoît - Fédération Monégasque - A.S.O.A. Antibes - Mairie St Martin Vésubie - Spiridon côte d'Azur - Comité des fêtes Cantaron - Club des Jeunes de Bar/loup - Comité des intérêts de Gairaut - ASPTT Nice (Vence) - APS06-Lions Club Gairaut - Menton Marathon - Briefing Association (l'Escarène) - ASB Montagne (Belvédère) - AOTI (Tourrette-Levens) - Association de la Peira - Foulées Roquebrunoises - Section Omnisport de Fontan - Association Sportive et Culturelle (La Turbie) - Cap d'Ail Macadam - Beaulieu Athlétique Club - Evolution 2 SLA (Théoule) - Cavigal Nice Sport - Canal 43 - Amnesty International

DEBUT DE L'ASSEMBLEE A 18 h 45

Présentation et remerciements des membres du Bureau par **Mr A. FERRETTI Président**

Madame Joëlle MARCHI	Vice Présidente et Secrétaire
Madame Marie-Christine TOUSSAINT	Trésorière
Madame Sylvie MOULINET	Responsable du challenge route, assistée de G. MOULINET
Monsieur Claude TOUSSAINT	Responsable du challenge nature
Madame Nicole ORNETTI	Responsable des récompenses
Monsieur Gilbert MANZI	Responsable de l'élaboration du calendrier et dossiers
Monsieur Eddie DEGIOVANNI	en collaboration avec M. G. Manzi
Monsieur Andy GODWIN	Responsable du site de la CDCHS

Remerciements aux organisateurs pour leur dévouement à la course hors stade et encouragements à continuer

Ordre du jour de la réunion :

1 - Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée du 28 Septembre 2007

Pas abstention – Pas vote contre : Le procès verbal 2008 est adopté à l'unanimité

2 - Bilan moral du Président (André FERRETTI) et approbation

« Bienvenue à toutes et à tous et MERCI, au nom de la Commission d'avoir répondu présent à notre Réunion Annuelle des Courses Hors Stade de notre Département.

Avant de débiter cette réunion je tiens à remercier la Mairie de St.Laurent du Var pour le prêt de cette salle.

Remerciements à :

- M. Henri REVEL Conseiller général, maire de St.Laurent du Var représentant le Président du Conseil Général Mr Christian Estrosi qui ne peut être présent ce soir.

M. Gérard BERTANY Adjoint aux sports de la ville de St Laurent du Var (absent retenu par ses obligations)

M. Michel NEGRE Président de la Commission Régionale des Courses Hors Stade

Je tiens à excuser le représentant la D.D.J.S. Mr Gazzeri qui est chargé entre autre de traiter les dossiers de nos épreuves avec qui nous sommes en relation permanente et qui a eu un empêchement ce soir mais il a tenu à me donner ses observations et réflexions que je vous lirai par la suite.

Parc des Sports Charles Ehrmann 155 Route de Grenoble – 06200 NICE – Fax. 04.93.21.64.94 – Tél.04.93.71.86.05
e-mail : cd06chs@aol.com – aroms@neuf.fr



Les convocations à notre réunion générale annuelle vous ont été envoyées, début août par mail, certaines par la poste, d'autres ont pu être téléchargées à partir de notre site en conformité avec la loi, puisque le délai minimum est de 15 jours.

Il fallait répondre au plus tard le 25 août pour que nous puissions établir rapidement le Pré-Calendarier. La plupart d'entre-vous ont répondu dans les délais, ce qui est bien, mais malheureusement il y a toujours des inconditionnels du retard. Je leur demande à nouveau de faire un effort et de respecter les dates car derrière, nous on bosse et ce n'est pas toujours marrant de reprendre les documents et surtout le calendrier que vous voyez affiché.

Bilan Moral par le Président

Nous voilà arrivés au terme de notre mandat de quatre années qui a été pour l'équipe que je dirige la découverte du rôle important de notre commission. En ce qui me concerne je suis à la tête de votre commission depuis plus de 12 ans. Mon rôle n'a pas toujours été facile mais j'ai été épaulé par une équipe dynamique (qui a un peu changé en 12 ans) et pleine de bonne volonté avec l'envie de mieux faire, de changer les choses, d'être au plus près des organisateurs, d'être à l'écoute, d'être en relation permanente avec les services de l'état DDJS et Préfecture.

Notre commission est une équipe, car tout seul on ne peut pas tout faire. C'est pourquoi en cette fin de mandat je voudrais que vous applaudissiez tous ses membres car ils le méritent :

Un grand bravo et Merci d'abord aux dames :

Joëlle MARCHI vice présidente et secrétaire, Nicole ORNETTI responsable des récompenses, Marie Christine TOUSSAINT trésorière, et Sylvie MOULINET responsable du challenge route.

Pour les messieurs : Gilbert MANZI responsable du calendrier et des dossiers, Claude TOUSSAINT responsable du challenge nature, Andy GODWIN responsable du site et pour finir Eddie DEGIOVANNI Membre.

La commission que je préside depuis de nombreuses années a dû se moderniser, se structurer, s'organiser pour faire face à ses obligations qui je vous le rappelle sont très nombreuses :

- 1) donner son avis sur les dossiers de demande d'organisation
- 2) préparer et faire le calendrier annuel départemental des courses hors stade
- 3) veuillez au respect du règlement et de la sécurité des épreuves
- 4) proposer des modifications sur la réglementation du hors stade
- 5) gérer son budget annuel
- 6) assister aux différentes réunions avec les institutionnels, le CD06 et la C.R.C.H.S.

Mais notre rôle ne s'arrête pas là dans notre département

- a) nous avons créé notre propre site
- b) nous avons organisé deux challenges départementaux ; route et nature
- c) nous participons aux grosses organisations
- d) nous aidons et fournissons du matériel aux organisations qui en font la demande
- e) nous sommes associés à l'organisation avec le C.G. du 1^{er} challenge TRAIL du C.G. des Alpes Maritimes

Voilà en résumé notre mission élargie qui est définie dans le règlement intérieur de la FFA, qui je le rappelle a reçu délégation du Ministère chargé des sports pour l'organisation de la pratique de toutes les disciplines de l'athlétisme.

Notre département se situe au niveau national en 8^{ème} position par rapport aux nombres de courses inscrites sur notre calendrier annuel (plus de 100 courses), cela prouve la passion de notre sport.

Je dois féliciter pour ma part tous les organisateurs de courses pour leur courage, volonté, persévérance, et leur motivation pour organiser une épreuve hors stade.

Cela devient de plus en plus difficile et contraignant à la vue des nouvelles réglementations

Comme vous le savez avant chaque épreuve vous devez

- préparer votre dossier administratif
- demander les autorisations (préfecture, Mairie, Police,...)
- faire et respecter votre budget
- bien assurer votre épreuve ainsi que vos bénévoles
- préparer la sécurité sanitaire
- s'occuper en général d'avant et après course

Du boulot en perspective pour vous organisateurs et ce n'est pas fini

Cette saison nous avons eu quelques courses annulées ou déplacées à cause des élections municipales.

La fréquentation des courses est semble-t-il assez stable avec des bas pour certaines épreuves de l'arrière pays mais il est vrai que le coût d'un déplacement ne cesse d'augmenter (vu le prix du carburant) et parfois le prix d'inscription à la course qui freine certains coureurs.



Concernant les dossiers de demandes d'organisation un effort est fait pour que ces dossiers soient présentables et que l'on puisse donner un avis.

Par contre certains dossiers ne peuvent pas être traités par manque d'éléments ce qui complique notre tâche.

Nous essayons actuellement de mettre en place un système informatique pour la rédaction des dossiers mais cela bute sur les institutionnels. M. Gilbert MANZI vous en dira un peu plus tout à l'heure.

Cette année encore nous avons organisé les challenges route et nature. Tous les résultats sont sur notre site et nous allons récompenser tout à l'heure les trois meilleurs dans chaque catégorie

A ma connaissance et au vu des nombreuses courses dans le 06 il n'y a pas eu d'incident majeur.

Je tiens à vous signaler que la présentation du certificat médical pour les N.L. est obligatoire (la mention : est autorisé à l'athlétisme en compétition est obligatoire) pour les licences également (les licences FSCF, FSFGT, UFOLEP) sont acceptées mais il doit apparaître la mention athlétisme. Toutes les autres licences ne sont pas valables pour les courses hors stade.

Concernant les nouvelles directives du Ministère il faut noter :

- l'obligation pour chaque organisateur de prévoir un éventuel contrôle anti-dopage. Ce qui signifie mettre à disposition les installations nécessaires à savoir : une salle d'attente, un bureau ou pièce avec chaises, lavabo, poubelles...et des toilettes hommes et femmes.

Pour les contrôles nous sommes pour, mais par contre la façon dont on les met en place est peu acceptable pour les petites et moyennes épreuves. Nous disons que d'autres moyens peuvent et doivent être envisagés.

Pour l'année 2009 quelques changements à venir en fonction des votes de ce soir

- 1) réglementation mise à jour (à consulter et télécharger sur notre site)
- 2) **montant de la participation volontaire pour l'inscription d'une épreuve au calendrier**
- 3) nombre d'épreuves en augmentation
- 4) tous les organisateurs doivent être contactés par mail
- 5) le challenge nature disparaît : il est remplacé par le challenge trail et nature du Conseil Général des Alpes Maritimes. Le nouveau règlement sera mis sur notre site. Pas de changement pour le challenge route.

Le pré calendrier a été fait en fonction des réponses reçues. On va essayer d'harmoniser ce calendrier pour éviter d'avoir trop de courses le même jour mais comme je l'ai dit souvent il n'y a que 52 dimanches dans une année. L'engouement des courses hors stade dans notre département est une bonne chose mais la gestion reste difficile.

Pour terminer je voudrais remercier

- 1) les institutionnels et les administrations avec qui nous avons de bonnes relations
- 2) la Préfecture et son service de la réglementation (un petit bémol pour la Préfecture qui nous pose un problème au niveau informatique)
- 3) la DDJS et le chargé des dossiers M. GAZZERI
- 4) la CRCHS et son Président M. Michel Nègre
- 5) le Comité 06

Merci à nos sponsors qui nous aident à doter nos différents challenges

Le Conseil Général, la CANCA, Nice Matin, Planet Jogging, Azur sport organisation, le C.D.06, la ville de Nice, l'APTA

Notre société évolue, la commission évolue, la course hors stade doit aussi évoluer et s'adapter à ce monde qui bouge.

Mais notre course à pied ne l'oubliez pas, est née « populaire » c'est-à-dire à la portée de tous. Elle permet à chacun avec un short et des baskets de se défouler de se faire plaisir chaque dimanche tout seul ou avec des copains. Elle est le loisir à la mode (malgré le peu de médaille aux jeux olympique) et paraît-il fait du bien à la santé.

Elle doit rester populaire mais c'est vrai que les droits d'inscriptions deviennent pour certaines épreuves élevés. Actuellement si on lit les journaux spécialisés c'est vous organisateurs qui semblaient réagir à cette montée des tarifs. Mais les coureurs de base qu'en pense-t-il ? La question est et doit être posée ? Pour l'instant pas de réaction.

En attendant je vous souhaite une bonne année sportive, de belles et bonnes courses sur nos routes ou en forêts sur notre beau littoral ou dans notre merveilleux arrière pays.

Bonne route à tous et Merci de m'avoir écouté

Le bilan moral 2007/2008 es approuvé à l'unanimité



3 – Bilan financier présenté par la trésorière (Madame Toussaint) chargée des Finances de la Commission

Les dépenses s'élèvent à : 1859,42€
Les recettes sont de : 1742 €
Soit un solde légèrement négatif de : 117,42€
Le budget prévisionnel équilibré pour l'année 2008/2009
Dépenses : 2600€
Recettes : 2600€
ce qui veut dire que le solde bancaire au 31 août 2009 serait identique à celui de 2008

Le bilan financier 2008 est adopté à l'unanimité

4 - Election des Membres de la commission (10 personnes maximum)

Se présentent : Membres de l'ancienne commission :
Mmes Joëlle Marchi, Marie-Christine Toussaint, Sylvie Moulinet
Mr André Ferretti, Claude Toussaint, Gilbert Manzi, Andy Godwin, Eddie Degiovanni

Mme Nicole Ornetti ne se représente pas
Mr Gilles Appourchaux (nouveau candidat)
Mr Antoine Cau (nouveau candidat)

Election : nombre de votant : 32
Tous les candidats ont eu 31 voix à l'exception de Mme Marchi Joëlle 32 voix

Tous les membres sont élus

5 - Montant de la participation volontaire pour l'inscription d'une épreuve au calendrier à voter :

Il semblerait qu'un quiproquo se soit installé lors de la réunion :

Les organisateurs ont confondu « **PARTICIPATION VOLONTAIRE A L'INSCRIPTION DE LEUR EPREUVE AU CALENDRIER** » avec : montant de la participation demandé aux coureurs lors de l'inscription à leur course

Proposition : Moins de 100 coureurs à l'arrivée 8 €
De 101 à 300 12 €
De 301 à 500 15 €
Au-delà de 500 et sans limite 20 €

Proposition néanmoins acceptée et votée à l'unanimité moins 2 voix

6 -Règlement des courses hors stade et information (Mr Manzi) pour la constitution des dossiers

Restructuration du calendrier : ne pas oublier de noter votre bon numéro de téléphone ainsi que votre adresse mail et de signaler toute erreur avant le 7 octobre.

Toute course non inscrite au calendrier le jour de la réunion plénière ne se sera pas prise en compte.

Nouveau : tous les documents relatifs à l'organisation d'une épreuve se trouveront sur le site de la CDCHS :

www.CDCHS06.com

Nous vous invitons amis Organisateurs et Coureurs à visiter le site : les résultats des courses et des challenges ainsi que les règlements y seront portés. Tout ceci par souci de « protection de la planète » plus d'édition papier, plus d'expédition de courrier, bien entendu dans la mesure du possible de chacun d'entre nous.



Les dossiers incomplets vous seront retournés immédiatement. Ensuite c'est aux organisateurs de le transmettre à la préfecture

A noter que pour l'instant la préfecture est réfractaire à nos propositions d'envois de dossiers par email. Nous vous informerons de la suite du débat.

Important, lorsque vous téléchargerez les demandes d'organisation, pensez à imprimer sur les 2 faces. Inutile de nous envoyer des documents qui n'intéressent pas l'organisation ex. (revue de presse, partenaire, photo pub, , etc..) Une demande doit en principe contenir un maximum de 5 pages.

Les demandes d'organisations doivent nous parvenir trois mois avant votre épreuve et au plus tard 6 semaines avant.

Deux possibilités s'offrent à vous pour l'envoi de vos dossiers :

- 1 – par internet (plus rapide et moins coûteux)
- 2 – par courrier comme les années précédentes sans oublier les enveloppes timbrées

En ce qui concerne les lauréats des différents challenges :

Les résultats seront en ligne sur le site (mis à jour après chaque épreuve) et seront affichés dans les différentes courses au moins tous les deux mois.

Notre ami Andy « webmaster » met tout en œuvre pour que le site soit plus convivial et compréhensible par tous.

7 - Intervention des diverses Personnalités présentes :

Mr Georges ZARAGOZA adjoint au sport de la ville de St Laurent du Var découvre avec surprise, la complexité d'organiser une course pédestre. Néanmoins il remercie vivement tous les bénévoles qui œuvrent afin de satisfaire leur passion.

Mr Michel NEGRE, remercie la commission et tous les Membres pour leur travail pas toujours facile. Il rappelle les nouvelles règles en vigueur (certificats médicaux, licences acceptées pour les courses, contrôle anti-dopage). Il informe les organisateurs qui veulent avoir un label régional, national ou international, qu'ils doivent en faire la demande avant le 14 octobre, jour de l'attribution des labels par la commission régionale des courses hors stade. Pour le mesurage des courses, il faut en faire la demande auprès des mesureurs officiels (liste à la ligue). Il donne une information sur le prochain marathon des Alpes Maritimes NICE-CANNES qui affiche complet dès la première édition. Un beau succès en perspective.

8 - Lecture du pré calendrier 2009 et notification des erreurs ou changement

9 - Remise des récompenses des challenges par Mme Nicole Ornetti (route Mme Moulinet, nature M. Toussaint)

Mme Ornetti signale qu'elle quitte la commission pour raison de travail.

Les lauréats ont été superbement dotés grâce à nos généreux sponsors et ont reçu un trophée réalisé par notre ami et organisateur M. S. MONTALTO

LA SEANCE EST LEVEE A 20 H 30

André FERRETTI convie toutes les personnes présentes à un apéritif d'honneur offert par la Commission.

TOUS LES MEMBRES DE LA C.D.C.H.S. 06 VOUS REMERCIENT ET VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS LORS EPREUVES TOUT AU LONG DE L'ANNEE

Secrétaire

Trésorière

Président

Joëlle Marchi

Marie-Christine TOUSSAINT

André FERRETTI